

POINT DE VUE « ECLAIRE » SUR LE BOIS DE VINCENNES

BRED, c'est, en entrée de ville, le nouveau nom de notre commune, depuis 2015. Surtout la nuit.

En haut du grand immeuble de La Bred jouxtant la gare du RER de Joinville le Pont, les 5 enseignes lumineuses de cet établissement surplombent notre ville. Autorisées en 2014 par M. le Maire, ces 5 enseignes de 2 m de haut, de surcroit lumineuses jusqu'à une heure avancée dans la nuit, sont visibles de pratiquement tous les quartiers de la commune.

Venant de Paris ou du Bois, ce n'est plus dans Joinville que nous entrons, mais dans La BRED.

Dans son éditorial du Joinville-Mag d'avril 2016, Monsieur le Maire dit pourtant « veiller à l'aménagement du Bois et limiter les nuisances » et rappelle « en ma qualité de Président du Comité intercommunal de Défense du Bois et Vice-président au Territoire Paris-Est-Marne et Bois... »

Les riverains qui font face à cet immeuble de bureaux, baignés de lumière bleue intense la nuit, subissent quotidiennement cette nuisance que l'on nomme aussi à juste titre : « pollution lumineuse ».

Une loi sur la luminosité des enseignes est attendue avec impatience...

A notre lettre du 26/01/16, l'association R.A.P. (Résistance à la Publicité) répond que l'autorisation étant donnée par le Maire, la seule possibilité de réaction contre cette nuisance est « l'action citoyenne », sous forme d'une pétition !

L'Association « Paysages de France » contactée le 8/04/2016 aura certainement un avis sur cette dégradation du site si fragile du Bois de Vincennes.

AFFAIRE A SUIVRE.